

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Nombre de Conseillers présents : 15  
Nombre de Conseiller absent : 0  
Pouvoirs : 0  
Date de la Convocation : 15/04/2026  
Date d'affichage : 15/04/2026

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présents aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : BIGOT Agnès, VARLET Geoffroy, DUFRESNE Anna, GABILLET François, MARMIER Karine, TEPPE Sébastien, GONNARD Léa, DREYFUS Eric, REYMOND Aurélie, AUBERTIN Aurélien, RYNKA Charlotte, FLORIDO Geoffrey, VALLESPER-BOSSET Simone, CALBA Joël

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

### Délibération n°26026 : Demande de subventions

L'association des Restaurants du Cœurs dont le siège est à Péronnas a pour objet l'aide alimentaire, l'insertion sociale et de l'accompagnement des personnes en difficulté.

Dans le cadre de la formation, elle a sollicité auprès de la commune de Cruzilles-lès-Mépillat, une aide financière.

A l'appui de cette demande en date du 12 décembre 2025, l'association a adressé un dossier à M. BOYER Dominique qui comporte un courrier de demande de subvention.

Au vu, de la demande, le conseil municipal à 6 voix pour, 1 abstention et 8 voix contre, à décider :

- De ne pas accorder à l'association des restaurant du cœur une subvention

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,  
Le 20 avril 2026

La Secrétaire  
Agnès BIGOT



Le Maire,  
Dominique BOYER

